

# 10<sup>èmes</sup> Assises nationales des établissements publics DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

RESSOURCES

ATTACHEMENT

TIERS

BESOINS

30 nov.  
1er déc.  
**2023**

Palais des congrès  
de Dijon  
& Distanciel

## L'ENFANT, UN ETRE DE LIENS

Mobiliser son environnement  
pour l'aider à mieux se construire

## Argumentaire

---

### PROPOSITION

La loi du 7 février 2022 fait évoluer le cadre juridique de l'accompagnement des enfants dans nos établissements et nous invite à penser la place de l'enfant dans un environnement élargi.

Cette loi vient conforter et réaffirmer les principes déjà présents dans la loi du 5 mars 2007 qui rappelle l'importance du soutien aux familles et la loi du 12 mars 2016 qui recentre la protection de l'enfant sur l'enfant et ses besoins.

L'enfant est un être de liens, qui se construit notamment au travers du regard d'adultes, en s'appuyant sur des relations stables et fiables au sein de sa famille et dans son environnement.

Comment dans une situation de placement qui peut induire une rupture des liens, peut-on s'appuyer sur le milieu élargi ou d'autres modèles familiaux ?

Comment accompagner les enfants à maintenir, (re)construire et à faire émerger des ressources qui lui permettront de se développer ?

Ces sujets et questionnements seront au cœur de nos échanges et débats lors de ces Assises nationales des établissements publics de la protection de l'enfance.

# OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

**Identifier les éléments de contexte juridique, sociologique et culturel de l'environnement élargi familial et extra-familial de l'enfant en protection de l'enfance**

**Distinguer les différents dispositifs au service du développement de l'environnement de l'enfant**

**Faire émerger des réflexions sur les dispositifs existants pour les faire évoluer ou en créer de nouveaux**



### **Public concerné**

Directeur·rices, professionnel·les du secteur social et médico-social, personnes accompagnées ou représentants de personnes accompagnées.



### **Aucun prérequis**

Formation à destination des professionnels(-les) et personnes accompagnées.



### **Objectifs Pédagogiques**

- Identifier les éléments de contexte juridique, sociologique et culturel de l'environnement élargi familial et extra-familial de l'enfant en protection de l'enfance.
- Distinguer les différents dispositifs au service du développement de l'environnement de l'enfant
- Faire émerger des réflexions sur les dispositifs existants pour les faire évoluer ou en créer de nouveaux.



### **Formateurs**

Intervenants qualifiés sur la thématique de la protection de l'enfance



### **Pédagogie et Modalités d'évaluation**

- Séances de questions/réponses.
- Tables rondes, ateliers participatifs, plénières
- Quizz et sondages via WOOCLAP
- Autoévaluation & questionnaire de satisfaction de fin de formation

## **INSCRIPTION**

<https://www.billetweb.fr/assises-nationales-de-la-protection-denfance>

*Attention : nombre de places limitées à 600 personnes en présentiel !*

*Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles.*

*Toute inscription vous engage et vaut acceptation sans réserve de nos Conditions Générales de Vente (CGV) téléchargeables sur notre site internet. Une attestation de participation vous sera envoyée à l'issue de la formation.*

## 8H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Avec Mohamed L'HOUSSNI, animateur et Grand Témoin

## 8H45 OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Julien BLOT, *Président du GEPSO*

Emmanuelle COINT, *1ère Vice-présidente du Conseil départemental Côte-d'Or*

Charlotte CAUBEL, *Secrétaire d'Etat auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance (sous réserve)*

## 9H35 - 10H15 PLÉNIÈRE

"L'enfant un être de liens à accompagner : recherche-action sur le développement des liens sociaux d'attachement et le capital social des enfants confiés à l'ASE " ,  
Aude KERIVEL, *sociologue*

30 minutes : Questions réponses avec la salle

PAUSE

## 11H05 - 11H45 PLÉNIÈRE

"La fabrique de la famille", Serge HEFEZ, *Psychiatre et psychanalyste*

30 minutes : Quizz WOOCRAP & questions/réponses avec la salle

PAUSE DEJEUNER

## 13H45 - 15H00 ATELIERS

1."Des fiches-actions co-construites pour accompagner le développement des liens familiaux, les liens avec des pairs et des adultes rencontrés dans et en dehors des lieux de placements " , Aude KERIVEL, *sociologue*

2. "Les enfants de Bohème : une association de l'Ain au service des enfants et des solidarités civiles et familiales", Eva LANDRY, *chefe de projet*, Karene OHANA, *chefe de projet*, Virginie CHAMBARD

3."Comment travailler le lien fratrie/famille élargie", Lilia ABDELATI ROMDHANE, *psychologue clinicienne, systémicienne*

4."Les conférences familiales ou la mobilisation des ressources de l'environnement en réponse aux besoins de l'enfant. " ,  
Marie-Pierre AUGER, *docteure en sciences de l'éducation*

5."Le centre parental, un défi qui ouvre des possibles",  
Frédéric VAN DE BORGHT, *Psychologue-clinicien, haptopsychothérapeute, thérapeute familial, directeur d'Aire de Famille*, Isabelle HOUZE et Magalie DARMANIN, *éducatrices spécialisées CDEF 22*.

ATTENTION : les personnes en distanciel n'auront pas le choix de l'atelier

PAUSE

## 15H20 - 16H20 REGARDS CROISÉS

"Adultes référents, vers une pluriparentalité ?"

Philippe GABERAN, *Educateur spécialisé et docteur en Sciences de l'éducation*

Caroline ABEL, *Directrice Enfance Famille du Département Morbihan (56)*

Prisca ORSONNEAU, *Directrice du Centre Départemental de l'Enfance Morbihan (56)*

Sébastien PIQUEMAL, *REPAIRS!*

30 minutes : Questions réponses avec la salle

## 16H50 - 17H15 PLÉNIÈRE

Intervention d'Eric DELEMAR, *Défenseur des enfants*

17H15 - 17H35 RESTITUTION Mohamed L'HOUSSNI, animateur et Grand Témoin

## 17H35 COCKTAIL

**VENDREDI**  
**1<sup>er</sup>**  
**DECEMBRE**  
**2023**

## Programme

### 8H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

### 8H45 - 9H05 RESTITUTION DES ATELIERS

Elèves directeurs D3S de l'EHESP

### 9H05 - 9H45 PLÉNIÈRE

#### "Protection de l'enfant : quelques apports de l'anthropologie clinique"

Serge ESCOTS, Docteur en anthropologie et psychothérapeute familial, dirigeant de l'institut d'anthropologie clinique à Toulouse.

30 minutes : Quizz WOOC LAP & questions/réponses avec la salle

PAUSE

### 10H45 - 11H25 PLÉNIÈRE

"L'expérience de La Réunion comme regard de l'accompagnement et du lien familial en outre-mer", Dominique RAMAYE (distanciel)

30 minutes : Quizz WOOC LAP & questions/réponses avec la salle

PAUSE DEJEUNER

### 13H25 - 13H45 INTRODUCTION DU CADRE JURIDIQUE

Josiane BIGOT, Magistrat Honoraire, ancienne Juge des Enfants

### 13H45 - 14H40 REGARDS CROISÉS

"Placement, accueil d'urgence : quelle évaluation des liens dans l'environnement de l'enfant ?"

Josiane BIGOT, Magistrat Honoraire, ancienne Juge des Enfants

M. LESCURE, assistant familial

Hamza BENSATEM, Président ADEPAPE 13

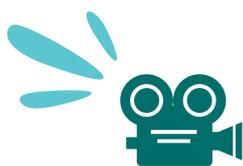
30 minutes : Questions réponses avec la salle

### 15H10 - 15H55 SYNTHÈSE DU GRAND TEMOIN

Mohamed L'HOSSNI

### 15H55 - 16H20 CLOTURE ET EVALUATION DE LA FORMATION

Présentées par les organisateurs



Découvrez en avant première tout au long de la journée des vidéos valorisant les métiers du lien en protection de l'enfance



# INFORMATIONS PRATIQUES



## Horaires

Le jeudi 30 novembre et le vendredi 1er décembre 2023



## Durée (hors pauses du midi)

2 jours soit 13h25



## Tarifs et modalités de facturation

	Par personne	Par groupe (+5 personnes)
Adhérents GEPSO Présentiel/Distanciel*	360€ net	310€ net
Non-adhérents GEPSO Présentiel/Distanciel*	460€ net	410€ net
Personnes accompagnées*	0€	
Etudiant*	10€ net	

### \*Accueil café et prix du repas du midi compris sauf pour les étudiants

- Le prix est le même en présentiel et en distanciel
- Aucun paiement n'est demandé en ligne.
- La facturation s'effectue post-formation. Le GEPSO est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 47211 75 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) et **certifié QUALIOPI**.
- Cette formation peut être éligible à un financement par les organismes financeurs de la formation professionnelle, selon les critères de prise en charge de chaque OPCO.



## Annulation

- Entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation de 50% du prix net de la formation.
- Moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation égale à 100% du prix net de la formation.

**La convention de formation est à disposition via le lien d'inscription. Nous vous remercions de la compléter et la retourner signée à l'adresse suivante: [formation@gepso.com](mailto:formation@gepso.com)**

## Informations complémentaires

Pour les personnes inscrites en distanciel, un lien d'inscription à ZOOM vous sera envoyé quelques jours avant le démarrage de la formation.

Les personnes en situation de handicap ayant besoin d'un accueil spécifique, sont invitées à nous envoyer leur demande par mail à : [formation@geps.com](mailto:formation@geps.com) et/ou nous contacter au 06 99 60 93 95



## Lieu

**DIJON BOURGOGNE EVENTS -  
PARC DES EXPOSITIONS ET  
CONGRÈS DE DIJON**

**3 bd Champagne, 21000 Dijon**

**Accessible PSH**



**T 2** Depuis la gare jusqu'à arrêt  
« Auditorium »

**P** Parking municipal Clémenceau

## CONTACT

 Ophélie PEPIN

 [formation@geps.com](mailto:formation@geps.com)

 06 99 60 93 95